

GANNAT

le mag

N° 20

Conseil Municipal des Enfants

À l'école de
l'engagement citoyen



Sommaire

n° 20

novembre / décembre 2024

04 | Instants choisis

06 | **Citoyenneté**
Le Conseil Municipal des Enfants de Gannat :
Apprendre la citoyenneté dès le plus jeune âge

08 | **Aménagement**
Un Hôtel de Ville accueillant et moderne pour
répondre aux exigences d'un service public de qualité

10 | **La police municipale**
La sécurité routière au cœur de vos priorités

11 | **Amélioration du cadre de vie**

12 | **Économie de proximité**
Ils se sont installés - Ils déménagent.

13 | **Tribunes**

14 | **Agenda**



Zoom ■■■

Jeudi 7 novembre, Monsieur le Ministre délégué à la réussite scolaire et à l'enseignement professionnel **Alexandre Portier** s'est rendu au Lycée des Métiers Gustave Eiffel de Gannat dans le cadre de la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire.

Reçu par **Véronique Pouzadoux**, Maire de Gannat, **Nicolas Ray**, Député de la 3^{ème} circonscription de l'Allier, **Stéphanie Cartoux** et **Serge Gatignol**, adjoints à la Ville, Monsieur le Ministre a pu découvrir les filières d'excellence et d'expertise développées par l'établissement d'enseignement professionnel en lien avec les entreprises du territoire très présentes et les enseignants motivés pour apporter aux jeunes les clés de la réussite.

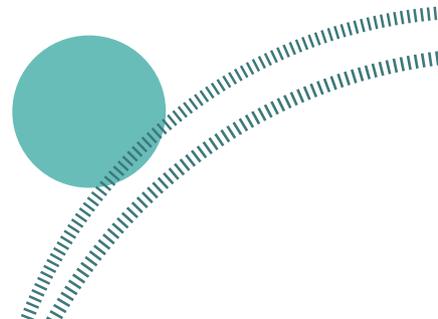
La lutte contre le harcèlement scolaire est au cœur des actions menées par la Ville depuis plusieurs années et accomplies au travers d'actions et de projets menés dans les écoles tels que spectacles, conférences et formations.

Mairie Ville de Gannat

26 Place Hennequin - Tél. 04 70 90 00 50 - accueil@ville-gannat.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, 19h le mardi.

  Ville de Gannat



édito



C hère Gannatoise, Cher Gannatois,

Comme j'ai souvent l'habitude de vous le dire les communes sont le premier kilomètre de l'action publique. A l'heure où j'écris cet édito le débat budgétaire débute au Parlement. Le choc des finances nationales qui doit être porté est gigantesque pour revenir à une sérénité des comptes publics. Dans cette situation de dérapage constatée par le Gouvernement de Michel Barnier, l'effort demandé aux collectivités territoriales est sans aucune mesure. C'est même dangereux pour l'activité économique, pour l'accès aux services publics et pour l'attractivité des territoires, qui, comme le nôtre construisent depuis 10 ans pas à pas le renouveau communal.

Néanmoins, même si en responsabilité nous ne pouvons être indifférents à l'état des finances publiques, les collectivités ne pourront être la solution n'étant pas elles-mêmes le problème. Les collectivités ont l'obligation de voter un budget en équilibre ce qui signifie que nous n'empruntons pas pour couvrir nos dépenses de fonctionnement. Le recours à l'emprunt est réservé à l'investissement !

Par ailleurs, en 10 ans la ville de Gannat a déjà contribué à hauteur de 6 millions d'euros de dotations en moins et nous avons fait face en cherchant des solutions et en optimisant les dépenses. Un nouvel effort encore plus rude ne pourrait cette fois-ci qu'affecter les projets que nous menons pour le développement de notre commune, le monde associatif, l'accès aux services publics.

Aujourd'hui nous combattons et refusons que tous nos efforts de restructuration et de gestion de crises, que nous avons su affronter, disparaissent dans le précipice commun. Pour rappel : stabilité de la dette, limitation des hausses d'impôts, maillage et coût accessible des services publics, subvention maintenue à la vie associative, investissements massifs dans le cadre de vie et dans les infrastructures et bâtiments, réorganisation des services et des méthodes de travail pour un service public de qualité, d'efficacité, de proximité et respectueux de notre environnement.

C'est dans la commune et la Com'Com que nous retrouvons l'action du quotidien, la présence journalière, le service de proximité. Ne mettons pas à mal ce dernier maillon présent sur le territoire alors que de nombreux services publics et parapublics ont abandonné les territoires. C'est avec force, détermination, engagement que je témoigne auprès de nos Parlementaires, et autres décideurs pour faire comprendre les enjeux et leur demander de trouver les bons curseurs pour un retour à une gestion saine de nos comptes publics. Nous ne pouvons laisser filer la dette sur la tête de nos enfants et petits-enfants tout en précipitant la crise de récession des territoires, des entreprises, des artisans et des commerçants dans ce qui serait funèbre pour notre pays et notre commune.

C'est ainsi, avec responsabilité et gravité que nous entrons dans cette saison hivernale et budgétaire tout en saluant le courage de toutes les personnes engagées et entreprenantes de notre commune.

Notre commune regorge de talents, bravo et merci à eux de porter à Gannat, en France et dans le monde les couleurs de notre commune !

Bien fidèlement,

Véronique POUZADOUX

Maire de la Ville de Gannat

Présidente de la Communauté de communes

Saint-Pourçain Sioule Limagne

Instantés choisis...

Retour en images sur...

02 SEPTEMBRE 2024



Véronique Pouzadou et Stéphanie Cartoux en visite dans les écoles pour la rentrée scolaire.

07 SEPTEMBRE 2024



Accueil des nouveaux Gannatois.

07 SEPTEMBRE 2024



Forum des associations Gannatoises.

Zoom



80^{ème} anniversaire de la Libération de Gannat

Mardi 10 septembre, la Ville de Gannat et le Souvenir français de Gannat ont rendu hommage aux héros gannatois qui ont sacrifié leur vie pour la liberté, à l'occasion d'une commémoration marquée par des lectures poignantes des élèves de 3^{ème} du Collège Joseph Hennequin, des élèves du Lycée Professionnel Gustave Eiffel. Rassemblés au monument de la République, place du 8 mai 1945 aux côtés de **Pascale Trimbach**, Préfet de l'Allier, **Nicolas Ray**, Député de la 3^{ème} circonscription de l'Allier et du Lieutenant-colonel **François Granger**, Délégué militaire départemental de l'Allier. Le week-end précédent, le Souvenir français de Gannat présentait le cycle de conférences « Gannat dans la Seconde Guerre mondiale » dans l'ancien tribunal.

15 SEPTEMBRE 2024



3^{ème} édition de l'événement À travers champs !

18 SEPTEMBRE 2024



Inauguration de la zone d'activités de Malcourlet II, et lancement officiel des travaux de Malcourlet II.

18 SEPTEMBRE 2024



Inauguration du Pont Saint James.

21 SEPTEMBRE 2024



Bal des années 1930 dans la cour du musée Yves Machelon pour les journées européennes du patrimoine.

28 SEPTEMBRE 2024



Matinée Petit Déjeuner dans les restaurants scolaires Gannatois.

DU 30 SEPTEMBRE
AU 4 OCTOBRE 2024



Semaine Bleue au CCAS de Gannat.

04 OCTOBRE 2024



Installation du Conseil Municipal des Enfants 2024-2025.

04 OCTOBRE 2024



Conseil municipal.

09 OCTOBRE 2024



Rentrée littéraire à la Médiathèque Lecture à la carte.

20 OCTOBRE 2024



Inauguration Voie Verte.

23 OCTOBRE 2024



Exposition des projets 2023-2024 du PAJ.

Le Conseil Municipal des Enfants : Apprendre



Mercredi 16 octobre : réunion de rentrée du CME.

La Ville de Gannat s'engage une fois de plus à sensibiliser ses jeunes citoyens à la vie publique avec le Conseil municipal des enfants (CME). Ce groupe dynamique, composé de 29 élèves issus de l'école élémentaire de centre-ville Louis Pasteur, de l'école primaire Malcourtel et de l'ensemble scolaire Sainte-Procule, réunit des élèves de CM1 et CM2 élus par leurs camarades pour représenter la jeunesse de leur ville.

Des élections : la première étape vers l'engagement citoyen

Le processus électoral est une aventure passionnante pour ces jeunes élèves. Quelques jours après la rentrée scolaire de septembre, ils se plongent dans une campagne électorale durant laquelle ils doivent réfléchir à des idées, les structurer et les présenter à leurs camarades. Cette étape permet aux élèves de développer leurs compétences oratoires, et de se familiariser avec les enjeux collectifs.

Pour les élèves votants, c'est une véritable initiation au choix démocratique : ils apprennent à écouter les propositions, à réfléchir à ce qui les touche le plus et à faire un choix en conséquence. Ce premier contact avec le vote incarne la simplicité et l'importance d'un processus que tous les citoyens vivent dans leur parcours d'adulte.

Le CME, en tant qu'expérience pédagogique, va donc bien au-delà de la simple participation. Il s'agit d'une formation concrète à la citoyenneté, où les enfants expérimentent ce que signifie représenter un collectif, défendre des idées et négocier avec d'autres pour trouver des solutions.

Des commissions pour structurer l'action

Après les élections, les jeunes élus ne perdent pas de temps. Encadrés par **Sébastien**, leur coordinateur, et **Magali**, animatrice, ils se réunissent une fois par mois au Pôle Éducation pour avancer sur leurs projets. Tout au long de l'année, les jeunes élus sont accompagnés par les élus municipaux : **Annick Bertolucci**, 1^{ère} adjointe en charge des élections ;

Véronique Serisier, Conseillère municipale déléguée au CME ;
Martine Leroy, Frédérick Bucharles et **Marie-Pascale Sureau**, Conseillers municipaux.

Trois commissions ont été mises en place pour structurer leur travail et encourager une réflexion ciblée sur des thèmes importants :

- **Environnement et Cadre de Vie** : elle se concentre sur la protection de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie des enfants. Les jeunes élus travaillent sur des idées visant à rendre Gannat plus verte et plus respectueuse de la nature. Ils parlent de plantations d'arbres, de gestion des déchets mais aussi d'espaces dédiés aux enfants, comme des aires de jeux ou des jardins partagés.
- **Citoyenneté et Solidarité** : ce groupe travaille autour des valeurs de solidarité, de respect et d'entraide. Les enfants réfléchissent à des actions concrètes pour aider les personnes dans le besoin, comme l'organisation d'un concours de pâtisserie dont la vente ira au profit d'associations, des événements pour favoriser les liens entre les générations telle qu'une rencontre intergénérationnelle autour de jeux d'hier et d'aujourd'hui.
- **Sport et Culture** : Les jeunes élus travaillent sur des projets pour promouvoir l'accès aux activités sportives et culturelles dans la ville. Ils proposent des événements, des tournois, des journées d'initiation à de nouveaux sports, mais aussi des ateliers artistiques et culturels.



Vendredi 4 octobre : installation du Conseil Municipal des Enfants 2024-2025.

la citoyenneté dès le plus jeune âge



Un impact concret sur la ville

Les projets menés par le CME ne restent pas de simples idées sur le papier. Au contraire, ils sont souvent concrétisés avec le soutien de la municipalité, offrant ainsi aux jeunes élus une satisfaction palpable de voir leurs propositions devenir réalité. Le CME dispose de son propre budget réparti entre les différents projets et les enfants apprennent à le respecter. Des actions comme l'installation de nouveaux équipements de jeu dans les parcs, la mise en place de panneaux de sensibilisation sur l'environnement, ou encore l'organisation d'événements sportifs et culturels ont vu le jour grâce à l'implication du CME. Pour ces jeunes, c'est une preuve que leur voix compte et que leur engagement peut véritablement améliorer leur ville.

Par ailleurs, à l'invitation du Député Nicolas Ray, les jeunes élus sont attendus pour une visite de l'Assemblée Nationale courant de l'année 2025.

Le Conseil Municipal des Enfants de Gannat est donc bien plus qu'un simple exercice civique. C'est une formidable école de la démocratie et de l'engagement citoyen, où les jeunes peuvent grandir en apprenant à être acteurs de leur société. À travers ce projet, la ville de Gannat forme les citoyens responsables et engagés de demain.



Jeanne – 10 ans
Louis Pasteur - CM2

« J'avais envie de partager mes idées avec les autres pour les mettre en place dans ma ville. On a le sentiment de découvrir comment sera la vie quand on sera des adultes. Cette année j'aimerais proposer des activités manuelles en maison de retraite. »



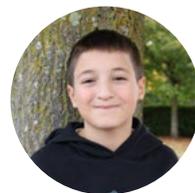
Marcel – 10 ans
Louis Pasteur - CM2

« L'année passée, j'ai pu rencontrer d'autres enfants de mon âge. Quand on n'est pas d'accord entre nous, on apprend à discuter pour trouver une solution qui convient à tout le monde. J'ai adoré assister à de nombreuses commémorations à Gannat. »



Delphine – 9 ans
Sainte-Procule - CM1

« Je me suis présentée pour améliorer la ville et pour aider les personnes. Je ne m'attendais pas à être élue cette année, j'ai ressenti beaucoup d'excitation et de stress. On a appris que notre vote était secret et qu'il ne fallait pas dire au autres pour qui on votait. Cette année j'aimerais mettre en place des jardins partagés dans les écoles. »



Mahel – 10 ans
Le Malcourlet - CM2

« Quand on a voté, on s'est senti comme des grands ! Comme si on votait pour le maire. On ne se sent pas laissé de côté. J'ai eu un vrai sentiment politique. Pour ma première année, j'aimerais installer des nichoirs dans les arbres. »



Izia – 10 ans
Le Macourlet - CM2

« Nos camarades votent pour nous car ils nous font confiance pour représenter notre école et ont aimé nos idées. Durant ma première année dans la commission « Environnement et Cadre de Vie », j'ai aimé construire des boîtes à livres pour les lieux publics et des hôtels à insectes. Mais j'avoue que parler au micro est très stressant pour moi. C'est émouvant de chanter la Marseillaise le 11 novembre. »



Loucas – 10 ans
Sainte-Procule - CM2

« Quand je me suis présenté l'année dernière, je n'avais pas été élu. Je ne me suis pas découragé et je suis content d'avoir été élu cette année. On savait comment se passaient les élections car on nous a montré des vidéos. Mon projet serait de faire des activités intergénérationnelles en organisant un goûter et des jeux avec les personnes âgées. »

Un Hôtel de Ville accueillant et moderne pour répondre aux exigences d'un service public de qualité

L'Hôtel de ville est actuellement en rénovation afin d'améliorer l'accueil et les services offerts aux citoyens. Ces travaux sont une étape importante pour moderniser l'espace et répondre aux besoins des usagers et des agents municipaux.



Votre Hôtel de Ville de Demain

La Ville, labellisée « Petite Ville de Demain », se doit d'offrir à ses concitoyens, des infrastructures modernes, accessibles et de qualité, adaptées à ses compétences. Le service public doit être à la hauteur de ces exigences, en respectant les standards du référentiel « Marianne », garantissant des services efficaces et accueillants pour tous.

Dans cette optique, la rénovation de l'accueil de l'Hôtel de Ville devient une priorité, étant le premier point de contact entre la municipalité et les citoyens.

Objectifs des travaux

Les travaux en cours visent principalement à réaménager le rez-de-chaussée, où se trouvent les services d'accueil, d'état-

civil, d'urbanisme et des pièces d'identité. L'objectif est de créer un environnement plus accueillant, moderne, discret, durable et accessible à tous, notamment aux personnes en situation de handicap et d'améliorer les conditions de travail des agents et des élus..

Voici quelques améliorations clés :

- **Modernisation des équipements d'accueil** : clarification de l'espace pour faciliter l'orientation et la circulation des usagers (comptoir, signalétique, affichage légal, ...);
- **Amélioration des espaces d'accueil et d'attente** pour garantir discrétion et confidentialité des démarches ; création de bureaux séparés pour les services tels que l'état-civil, les passeports et les cartes d'identité ;

- **Amélioration des éclairages et des murs** : pour un cadre de travail plus agréable ;
- **Dispositifs numériques** : installation d'une borne tactile pour la gestion des démarches administratives, tout en maintenant un accueil humain ;

Un projet d'envergure

D'un montant de **115 313,66 €***, ce projet est subventionné à **80 %** par l'État et le Conseil Départemental, témoignant de l'engagement fort en faveur de la modernisation de nos infrastructures communales.

Déroulement des travaux

Le chantier, débuté le 4 novembre, s'étendra sur une durée de huit semaines, avec une fin prévue fin décembre. Durant cette période, l'organisation des services municipaux a été adaptée pour minimiser les perturbations :

- **Déménagement temporaire des services** : les bureaux concernés par les travaux ont été relocalisés pour garantir la continuité du service.
- **Phasage des travaux** : les différentes étapes du chantier se dérouleront successivement, en commençant par la démolition, suivie de l'installation des menuiseries intérieures, des sols souples, de la peinture, puis des travaux d'électricité et de plomberie.

Planning des travaux de la mairie

*S = semaine

ACTIVITÉS	DURÉE DES TRAVAUX EN SEMAINE	RÉPARTITION DES TRAVAUX									
		S*44	S45	S46	S47	S48	S49	S50	S51	S52	
Lot 0 Déménagement des services	1	■									
Lot 1 Démolition - Gros œuvre	3		■	■	■						
Lot 2 Menuiseries intérieures	3				■	■					■
Lot 3 Sols souples	1										■
Lot 4 Plâtrerie - Peinture	4					■	■	■	■		
Lot 5 Electricité	4						■	■	■	■	
Lot 6 Plomberie - Chauffage en régie	2				■					■	

Zoom

Organisation durant les travaux

Pendant toute la durée des travaux, l'accueil du public de l'Hôtel de Ville reste fonctionnel, bien que réorganisé, et s'effectue dans le bâtiment annexe de la cour de la mairie, de même que les services d'état-civil et d'urbanisme. Nous demandons aux usagers de faire preuve de patience et de compréhension face aux éventuelles perturbations. Un accès sécurisé et adapté sera maintenu pour tous.



Financements*

- **Etat** - Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) : 51 891,15 €
- **Département de l'Allier** - Dispositif de reconquête des centres villes et centres bourgs (RCVCB) : 40 359,78 €
- **Autofinancement Ville de Gannat** : 23 062,73 €

Entre modernité et ancrage rural avec Corinne Dalaigre et Atelier C



L'agencement de l'Hôtel de Ville, est confiée à **Corinne Dalaigre** de **l'Atelier C**, se distingue par une approche respectueuse de l'identité locale. Décoratrice dans l'Allier, **Corinne** accompagne particuliers et professionnels dans l'aménagement intérieur et extérieur. Pour le projet de Gannat, elle a travaillé main dans la main avec l'équipe municipale afin de créer un environnement reflétant l'identité de la commune. Son rôle a consisté à guider les choix esthétiques et à concevoir des espaces personnalisés, en tenant compte de l'atmosphère chaleureuse et authentique de Gannat. "Nous avons voulu créer un cadre qui reflète « la ville à la campagne », avec une touche de modernité, tout en restant ancrés dans l'authenticité rurale de la commune."



L'Hôtel de Ville de Gannat au fil des siècles

L'histoire de l'Hôtel de Ville de Gannat remonte au XIV^e siècle. En 1367, Louis II de Bourbon accorde à la ville trois consuls élus, responsables de sa gestion. À la fin du XV^e siècle, la ville possède déjà un "ostel de Ville" situé dans le quartier de la Marche. Les consuls, souvent issus de familles bourgeoises influentes, partagent les décisions importantes avec les habitants et administrent les finances de la ville. En 1692, les consuls sont remplacés par un maire choisi par l'Intendant du roi, marquant un changement dans l'administration locale. Le bâtiment actuel de la mairie, datant du XV^e siècle, se distingue par sa tour hexagonale couronnée d'un lanternon, abritant un escalier menant aux salles officielles, telles que la salle d'audience et le bureau du greffier.



Pendant la Seconde Guerre mondiale, Gannat devient le siège d'une cour martiale créée par le régime de Vichy à partir de septembre 1940. Entre 1940 et 1942, ce tribunal spécial a vu passer 47 procès, impliquant principalement des militaires ainsi que des civils accusés d'avoir aidé la Résistance et de complot contre l'État.

■ ■ ■ La police municipale

Sécurité Routière : les actions de la police municipale

Suite aux différentes réunions de quartier, la sécurité routière ressort comme l'une de vos priorités. C'est pourquoi, et afin de garantir une circulation fluide et sécurisée, des opérations de contrôle régulières ont été menées tout au long de l'année, avec une attention particulière sur les excès de vitesse et la circulation des poids lourds, souvent responsables de perturbations dans le centre de la commune.



Renforcement des contrôles de vitesse à Gannat

La Ville de Gannat a intensifié les contrôles de vitesse sur ses principaux axes au cours des derniers mois. Ces opérations, menées en collaboration avec la gendarmerie, visent à sensibiliser les conducteurs et à encourager le respect des limitations de vitesse, notamment dans les zones les plus fréquentées.

Depuis le mois de mai, plusieurs interventions ont été effectuées. À chaque contrôle, des rappels à l'ordre ont été donnés, tandis que certaines infractions ont conduit à des verbalisations. Par exemple, le 17 juin, sur l'Avenue de la Première Armée, 50 véhicules ont été vérifiés, entraînant deux verbalisations, et des rappels à l'ordre ont été effectués

dans d'autres quartiers de la ville, comme Peyrolles. D'autres opérations se sont concentrées sur des axes stratégiques comme l'avenue Pierre Mendès France et la rue André Cavard. En septembre, une collaboration avec la gendarmerie a permis de contrôler environ 200 véhicules, ce qui a abouti à une verbalisation et plusieurs rappels à l'ordre.

L'apport du radar pédagogique

Dans le cadre de la prévention routière, la Ville de Gannat a installé un radar pédagogique à des points stratégiques de la commune. Cet outil, en plus d'informer les conducteurs sur leur vitesse en temps réel, joue un rôle essentiel dans la sensibilisation à la sécurité routière et la réduction des excès de vitesse.

Les données collectées par ce radar sont précieuses pour ajuster les mesures de sécurité et ainsi programmer des travaux quand cela est nécessaire.

Opération renforcée : « Contrôle poids lourd »

La gestion du transit des poids lourds à Gannat est un enjeu crucial pour assurer la sécurité des habitants, préserver la tranquillité urbaine et maintenir une circulation fluide. La police municipale, en étroite collaboration avec la gendarmerie,

organise régulièrement des contrôles spécifiques sur les principaux axes routiers de la ville. Ces actions visent à vérifier le respect des réglementations, notamment en matière de limitations de poids et d'itinéraires obligatoires pour les camions. Lundi 21 octobre en matinée, une opération conjointe a été menée par la police municipale et 12 gendarmes de l'escadron départemental de sécurité routière (EDSR) de l'Allier ainsi que de la gendarmerie de Gannat. Les contrôles se sont concentrés sur les ronds-points de l'avenue des Portes Occitanes (RN9) et de l'avenue des Capucins (D2009), avec pour objectif principal de faire respecter l'interdiction de traversée de Gannat par les poids lourds.

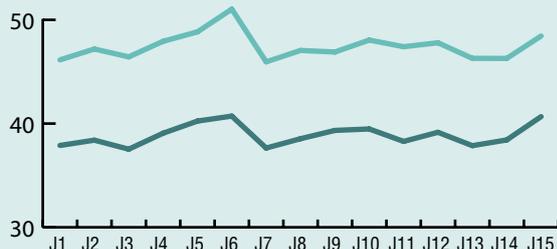
Lors de cette matinée de contrôle, 28 infractions ont été relevées et sanctionnées.

La traversée de la commune par les poids lourds de plus de 7,5 tonnes, sauf pour la desserte locale, est strictement réglementée par des arrêtés préfectoraux et municipaux. Ces opérations régulières de contrôle visent à renforcer le respect de ces règles et à garantir la sécurité de tous les usagers de la route.

De nouvelles opérations renforcées sont programmées dans les mois à venir.

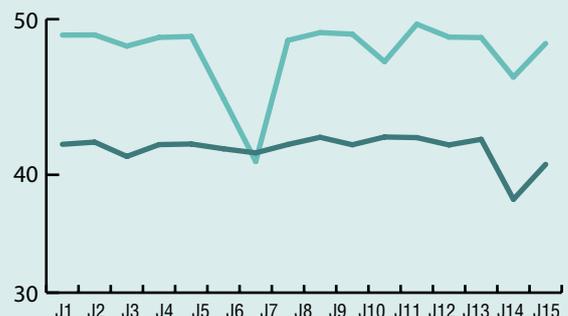
Données collectées par le radar pédagogique sur une période de 15 jours

30 Rue Jules Bertin - Vitesse limitée à 30 Km/h
Vitesse moyenne : 38,81 Km/h
85 % des véhicules roulent entre 0 et 47,33 Km/h



■ Vitesse moyenne
■ Vitesse V85 qui est la vitesse maximale en dessous de laquelle roulent 85 % des usagers

50 Rue des Jonchères - Vitesse limitée à 50 Km/h
Vitesse moyenne : 41,96 Km/h
85 % des véhicules roulent entre 0 et 48,27 Km/h



■■■ Amélioration du cadre de vie

Sécurité renforcée autour des écoles

Des marquages au sol ont récemment été installés autour de l'école élémentaire de centre-ville Louis Pasteur et l'école primaire Malcourlet pour sécuriser les déplacements. Des passages piétons plus visibles et des trottoirs colorés rappellent aux automobilistes la prudence nécessaire près des zones scolaires, tandis que des espaces délimités guident enfants et parents sur des trajets sûrs.

Pour faciliter le dépôt des enfants, un "arrêt minute" a été ajouté devant l'école Louis Pasteur, contribuant à la fluidité du trafic et à la sécurité aux abords de

l'école. Ces aménagements s'inscrivent dans la volonté de la Ville de faire de la sécurité une priorité.



Entretien des trottoirs : un devoir pour tous !

Afin de préserver la propreté et la sécurité de nos espaces publics, la Ville de Gannat souhaite rappeler à ses habitants l'importance de l'entretien régulier des trottoirs. En tant que riverains, vous avez un rôle essentiel à jouer pour garantir la praticabilité des trottoirs et caniveaux pour tous les usagers, piétons, poussettes et personnes à mobilité réduite. Ensemble, adoptons les bons réflexes pour maintenir notre ville propre et agréable à vivre !

Balayage et désherbage

Les feuilles, fleurs et fruits tombés des arbres doivent être ramassés régulièrement. Le désherbage doit être réalisé par arrachage manuel ou binage, l'utilisation de produits phytosanitaires étant strictement interdite. Une végétalisation des trottoirs peut être autorisée par la commune après validation préalable.

Neige et verglas

En cas de neige ou de gel, chaque riverain est tenu de dégager le trottoir bordant sa propriété. Il est conseillé de gratter la neige et d'épandre du sable ou du sel pour prévenir les risques de chute. À noter que les ménages composés uniquement de personnes âgées ou en situation de handicap peuvent bénéficier d'une aide communale pour le déblayage.

Taille des haies et élagage

Les haies doivent être taillées de manière à ne pas dépasser sur le domaine public, et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres dans les zones où la visibilité est essentielle, notamment à proximité des carrefours.

Libre passage

Il est impératif de laisser un passage suffisant pour les piétons, poussettes et personnes à mobilité réduite. Aucune obstruction du trottoir n'est tolérée.

En cas de non-respect de ces règles, des sanctions peuvent être appliquées conformément à l'article R.610.5 du Code Pénal.

Travaux de voirie 2024 : amélioration des infrastructures dans plusieurs quartiers de Gannat



Cette année, au-delà des travaux d'urgence, la Ville de Gannat a entrepris d'importants travaux de voirie pour améliorer la circulation et le cadre de vie de ses habitants. Plusieurs zones ont bénéficié de rénovations nécessaires, prenant en compte à la fois la sécurité routière et la durabilité des infrastructures.

- **Petite rue Notre Dame / Place Chambonnet :** la réfection complète de la voirie a été réalisée avec un revêtement en enrobé. Par ailleurs, une reprise partielle du réseau pluvial a été effectuée pour améliorer l'évacuation des eaux de pluie et éviter tout risque d'inondation.
- **Rue de la Sigilonnière et Chemin de Las-Nièras :** dans ces deux secteurs, la voirie

a été totalement rénovée en gravillonnage bicouche, un procédé qui permet de prolonger la durée de vie de la chaussée tout en améliorant son adhérence.

- **Chemin de Rouzat :** une réfection partielle a été réalisée, également en gravillonnage bicouche, afin d'assurer une meilleure sécurité pour les usagers de cette voie.
- **Impasse Pierre Villon :** des travaux de purge ont été nécessaires pour renforcer la chaussée avant une réfection partielle en enrobé, garantissant une surface plus résistante et uniforme.

Ces interventions sont destinées à renforcer la sécurité et la qualité des routes en prenant en compte les besoins des Gannatois.

■ ■ ■ Économie de proximité



1



2

Ils se sont installés

1 LE SALON DE SAM

Salon de coiffure
122 Grande Rue
04 70 90 80 84

2 BELLE & REBELLE

Magasin de prêt-à-porter pour femmes
103 Grande Rue
07 69 51 72 51

Ils ont déménagé

3 LUI AUSSI

Prêt-à-porter homme
45 Grande Rue
06 41 97 40 15

Ils reprennent une activité

par Emmanuelle et Yannick MERITET depuis le 20 septembre

4 CARREFOUR MARKET

Supermarché
Avenue des Portes Occitanes, RN 9
04 70 90 12 95



3



4

L'association des commerçants et artisans de Gannat anime la fin d'année : loto et chèques commerçants !



Les fêtes approchent, et Art & Com Gannat se mobilise pour offrir à tous des moments festifs et des avantages uniques pour soutenir le commerce local.

Un loto convivial dimanche 1er décembre

Rendez-vous dès 13h30 au Centre socioculturel pour un loto qui s'annonce riche en surprises. De nombreux lots sont à gagner parmi lesquels des bons d'achat à dépenser chez Intermarché Gannat, un brevet de sécurité routière (BSR), une télévision ou encore une machine à café, ainsi que des lots destinés aux enfants.

Une occasion idéale pour se retrouver en famille ou entre amis, tout en participant au dynamisme de la ville !

Des chèques commerçants pour booster vos achats de Noël

Cette année, et depuis mi-novembre, Art & Com Gannat renouvelle son opération spéciale « Chèques commerçants ». Pour un don de 10 € reversé à l'association, vous recevrez un chèque d'une valeur de 15 € à dépenser avant le 31 décembre dans de nombreuses boutiques partenaires de Gannat facilement identifiables grâce à un nœud écossais vert et rouge.

Au total, 1500 chèques seront disponibles auprès des enseignes « La coiffure pour vous » (80 Grande Rue) et « Ma plus belle étoile » (41 Grande Rue), dans la limite de 5 chèques par personne.

Une belle occasion pour faire plaisir à ses proches et redécouvrir le plaisir du commerce de proximité.



Gannat : une gestion exemplaire face aux défis budgétaires

Groupe
Gannat 2020

Face à la baisse significative des dotations de l'État ces dernières années, Gannat a su relever le défi de maintenir ses services grâce à une gestion rigoureuse.

Cette performance est le fruit d'un travail acharné de l'équipe municipale et des services de la ville axé sur plusieurs piliers :

- Optimisation des dépenses : chaque euro a été scruté pour garantir son utilité.
- Diversification des financements : recherche active de nouvelles sources de revenus, notamment via des partenariats et des subventions.
- Mutualisation des ressources : la collaboration avec d'autres collectivités a permis des économies d'échelle significatives.
- Investissements judicieux : priorisation des projets générant des économies à long terme, comme la rénovation énergétique.
- Engagement du personnel : les agents municipaux ont joué un rôle crucial dans le maintien d'un service public de qualité.

Cela nous a permis de traverser cette période difficile en maîtrisant la pression fiscale sur les ménages, tout en continuant à investir dans l'avenir de notre commune.

Malgré notre résilience, il est crucial de rappeler que Gannat, comme les autres communes de France, ne saurait être la variable d'ajustement des errements de la gestion budgétaire de l'État.

Nos collectivités locales, piliers de la vie quotidienne des citoyens méritent un soutien financier stable et pérenne de la part de l'État. Il en va de la vitalité de nos territoires et de la qualité des services publics de proximité.

Groupe Gannat 2020
Facebook Gannat 2020

Bilan à mi-mandat : ce que M^{me} la Maire a oublié de dire

Groupe
« J'aime Gannat »

Dans une luxueuse brochure de 28 pages, distribuée en septembre, Mme la Maire a présenté son bilan « à mi-mandat ».

Un bilan qui comprend beaucoup d'oublis ! Quelques exemples :

- les très fortes hausses, ces dernières années, de la taxe d'assainissement et de la taxe foncière : celle-ci est devenue l'une des plus chères en Allier !
- les difficultés que l'on rencontre à Gannat pour se loger correctement à un prix raisonnable...
- la suppression de 85 % des terrains constructibles, alors que des entreprises locales investissent et créent des emplois...
- la population municipale qui chute pour la première fois depuis des décennies, les effectifs scolaires qui s'effondrent, les classes qui ferment : quatre en trois ans
- les incivilités croissantes, les vols et dégradations qui touchent même les services municipaux : bâtiment cambriolé et vandalisé, véhicule incendié !
- le nombre beaucoup trop élevé de poids lourds et de convois exceptionnels qui traversent notre commune, avec tous les dangers que cela entraîne...
- les finances dans le rouge : l'an dernier, notre commune était reconnue par l'État « en grande difficulté financière » !
- et tant d'autres choses...

A toutes et à tous, nous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année !

Aline Jeudi et le groupe J'aime Gannat
Facebook : j'aime Gannat

L'austérité qui vient !

Groupe Gannat
Transitions

Les gouvernements Macron ont dilapidé l'argent public au profit des grandes entreprises et de leurs actionnaires, avec en retour l'augmentation importante du pourcentage de smicards parmi les salariés.

Malgré des résultats électoraux qui rendent son action illégitime, le 1er Ministre, en taxant davantage le prix de l'énergie (électricité, gaz), en diminuant les remboursements de santé, en refusant d'indexer les retraites, ... exige des Français les plus modestes qu'ils contribuent fortement au redressement des finances de l'État. C'est inacceptable !

De plus, l'exécutif s'attaque aux collectivités locales accusées de gaspiller l'argent public et envisage de réduire les dotations budgétaires pour les années à venir. A cela s'ajouteront les suppressions de postes dans les services publics, notamment l'éducation, qui impacteront la qualité de vie au sein des communes.

Dans ces conditions, que deviennent la justice sociale et la solidarité ?

En supposant que nos élus aient à cœur de gérer la commune de manière éclairée, équitable et solidaire, ne perdons pas de vue que notre maire appartient à un groupe politique qui soutient l'action du pouvoir en place responsable de l'austérité douloureuse annoncée, pouvoir qui n'en finit plus d'afficher ses proximités avec les idées d'extrême droite !

Nous vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année !

Groupe Gannat Transitions

DÉCEMBRE



L'Écho du large : spectacle jeune public

Dimanche 1er décembre 2024 15h30

Salle Croix des rameaux

Tarif unique 5 euros

Informations : 04 70 47 67 20

Loto - Association des commerçants Art & Com Gannat

Dimanche 1er décembre 2024 13h30

Centre socioculturel

2,50 € le carton / 10 € les 5 cartons

Journée nationale d'hommage « aux morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

Jeudi 5 décembre 2024

Cimetière de Gannat

Rassemblement à 10h45

Commémoration à 11h

Concert de la chorale Gan' A Capella

Samedi 7 décembre 2024 20h30

Église Sainte-Croix

Participation au profit du Téléthon

Informations : 06 43 39 89 49 ou

06 77 54 55 97

Gannat Fête Noël

Dimanche 8 décembre 2024 De 9h à 18h

Jardin public Delarue

Gratuit

Informations : 04 70 90 00 50

Théâtre des 3 Roues

Samedi 14 décembre 2024

Cinéma Le Chardon

Une séance en matinée et une séance en soirée

Payant

Informations : 04 70 56 54 32

ou 06 10 10 20 58

Racontine « C'est magique »

Mercredi 18 décembre 2024 De 9h30 à 10h

Médiathèque municipale de Gannat

Gratuit sur inscription

Informations : 04 70 90 38 41

JANVIER

Mise en bouche

Prix des p'tits lecteurs de l'Allier : séance assistantes maternelles

Mercredi 8 janvier 2025 9h30

Médiathèque municipale

Gratuit sur inscription

Informations : 04 70 90 38 41

Sarah...conte : Sarah et les contes

Samedi 11 janvier 2025 De 14h30 à 16 h

Médiathèque municipale

Gratuit sur inscription

Informations : 04 70 90 38 41

Mise en bouche

Prix des p'tits lecteurs de l'Allier : séance familles

Samedi 11 janvier 2025 9h30

Médiathèque municipale de Gannat

Gratuit sur inscription

Informations : 04 70 90 38 41

Cérémonie des vœux de la municipalité à la population

Dimanche 19 janvier 2025 10h

Salle des Portes Occitanes

Gratuit

Informations : 04 70 90 00 50

Nuit de la Lecture

Samedi 25 janvier 2025 De 14h à 18h

Médiathèque municipale

Gratuit

Informations : 04 70 90 38 41

Bib en jeu

Samedi 25 janvier 2025 De 14h à 17h

Médiathèque municipale

Gratuit

Informations : 04 70 90 38 41

Opéra au cinéma Aïda

Samedi 25 janvier 2025 18h30

Cinéma Le Chardon

19,50 et 23,50 euros

Informations : 04 70 90 34 33

FÉVRIER

Lune et Lautre

Dimanche 2 février 2025 15 h.30

Centre socioculturel de Gannat

Tarif unique 5 euros

Informations : 04 70 47 67 20

Racontine « Le carnaval »

Mercredi 12 février 2025 De 9h30 à 10h

Médiathèque municipale

Gratuit sur inscription

Informations : 04 70 90 38 41

Scène ouverture Ecole de musique

Samedi 15 février 2025 14h

Cinéma Le Chardon

Gratuit

Informations : 04 70 90 34 33

Festival jeunes : événement communautaire

**Du vendredi 21
au vendredi 28 février 2025**

Voir programme

Lieu exact centre socioculturel

Gratuit

Informations : 06 21 88 84 67

Bib en jeu

**Samedi 22 février 2025
De 14h à 17h**

Médiathèque municipale

Gratuit

Informations : 04 70 90 38 41

MARS

La Quinzaine des Aidants

**Du lundi 10 mars
au vendredi 21 mars 2025**

Programme et horaires à suivre
CCAS de Gannat

Gratuit

Informations : 04 70 90 67 73

ccas@ville-gannat.fr

Opéra au cinéma Fidélio

**Samedi 15 mars 2025
17h55**

Cinéma Le Chardon

19,50 et 23,50 euros

Informations : 04 70 90 34 33

Racontine « La préhistoire »

**Mercredi 19 mars 2025
De 9h30 à 10h**

Musée Yves Machelon

Gratuit sur inscription

Informations : 04 70 90 38 41

63^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie

Mercredi 19 mars 2025

Cimetière de Gannat

Rassemblement à 10h45

Commémoration à 11h

Bib en jeu

**Samedi 22 mars 2025
De 14h à 17h**

Médiathèque municipale

Gratuit

Informations : 04 70 90 38 41

Un nouveau panneau lumineux d'informations au cœur de Gannat

La Ville de Gannat s'est récemment dotée d'un panneau lumineux à LED au centre-ville, avenue de la République, entre le Marché Couvert et La Poste. Remplaçant l'ancien panneau d'informations, ce nouvel équipement, installé en collaboration avec le **Conseil Départemental de l'Allier**, représente un nouvel outil de communication pour l'information des Gannatois.

Le Conseil Départemental a pris en charge l'achat et l'installation du panneau, tandis que la commune a couvert les frais de raccordement et assumera les coûts de consommation électrique. Ce nouvel écran permet de diffuser des informations en temps réel concernant les événements locaux, les annonces municipales, les informations pratiques du Département, ainsi que des annonces des événements des associations locales.

Ce panneau lumineux se distingue par sa technologie de pointe, utilisant des diodes électroluminescentes (LED) pour afficher un contenu dynamique

de manière claire et visible, même en extérieur. L'un des points forts de ce nouvel affichage réside dans son mode de gestion énergétique optimisé : une programmation d'extinction est prévue de 22h à 6h, avec une réduction de la consommation électrique estimée entre 10 % et 15 % selon son usage.

Un système de détection de présence a également été intégré. Grâce à une caméra située sur la face avant, le panneau est capable de détecter piétons et véhicules à proximité. Il permet au dispositif de s'activer automatiquement lorsque du mouvement est détecté, et de reprendre la diffusion des informations là où il s'était arrêté.

Ce nouvel outil de communication renforcera le lien entre la municipalité et ses habitants en offrant une information accessible, réactive et respectueuse de l'environnement. Une initiative qui contribue à dynamiser la vie locale tout en respectant les enjeux écologiques actuels.



Gannat Fête Noël



Dimanche 8 Décembre

de 9h à 18h

Jardin public Delarue